



**FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL**  
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports  
**LIGUE RHÔNE ALPES**



**COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE**  
ège Social : Maison des Sports – 90 Rue Henri Oreiller – 73000 CHAMBERY  
Tél Président. : 06 89 09 39 10



## **Compte rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire dimanche 05 février 2017**

**Présents pour le CD** Baudet E., Baudet K., Boissonnet N., Bonnevie L., Cicero S., Griot D., Jeannolin J.P., Landraing D., Pacton C., Paris C., Rubel G., Tramoy F.

**Excusées** Bajollet V., Demolis C.

Tous les clubs Savoyards sont présents. L'Association des Boulistes de Cuines a donné pouvoir de représentation à la Pétanque Rémilienne.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité de Savoie peut donc valablement délibérer.

- **Vote sur la proposition de modification du règlement intérieur du CD73,**
  - L'article 7 reporté en l'article 20 : vote à l'unanimité pour.
  - Article 8 : unanimité contre l'amende de 100€, mais acceptation du blocage de licence et de l'inscription au championnat en rapport.
  - 2 précisions : 1) pas de relance cette année en cas de non inscription aux championnats dans les délais. 2) la mise à jour de la licence doit être faite le mercredi au plus tard sinon le joueur ne pourra pas jouer le WE. Sachant qu'il figurera dans la base à partir de la nuit du mercredi au jeudi.
  - Article 20 : unanimité pour

➤ **Vote pour approbation des 2 « vérificateurs aux comptes » élus pour 2 ans,** Carmel Di Martino et Noël Jay, titulaires et Gilles Meyer et Denis Tinka, suppléants sont élus à l'unanimité. A leur demande, les comptes du Comité de Savoie leur seront envoyés avant l'AG.

➤ **Vote pour report du Congrès Départemental au dimanche 19 novembre 2017 à la Motte Servolex**

La Corbière Pétanque Club est contre

La Pétanque de Chartreuse s'abstient

Adoption de l'avancement du congrès

"Adoption de principe" de l'augmentation à 10€ de participation (qui ne peut être votée puisque non inscrite à l'ordre du jour) par tous les clubs.

➤ **Vote sur l'indemnisation des délégués en championnats**

En attente de proposition claire du CD73

➤ **Vote pour le(s) candidat(s) qui postule(nt) pour rejoindre le CD73.**

Pas de candidat

➤ **Questions diverses**

- Décision à prendre pour le Championnat doublette mixte si la Pétanque de l'Albanne demande à la mairie de Barberaz la possibilité d'avoir le terrain le samedi :

Pour 1 jour et 1/2 : 24 voix

Pour 1 jour : 20 voix

Abstention : la Rochette : 3 voix

Le Championnat Départemental Doublette Mixte se déroulera sur un jour et demi (si la Pétanque de l'Albanne a l'aval de sa municipalité). L'arbitrage se résoudra suite à la réunion de la Commission d'Arbitrage.

- Plusieurs Présidents évoquent des soucis d'obtention des licences : il subsisterait quelques bugs au niveau fédéral.
- Les Présidents demandent s'il ne serait pas possible au niveau du tirage de Gestion Concours, que les adversaires de poule ne se retrouvent en sortie de poule ? On peut poser la question au niveau fédéral, mais à priori le tirage est complètement aléatoire ...

- Le Président de la Pétanque Albertvilloise nous rappelle que son concours du 09 mars est avancé au 07 mars.

Pour finir sur une note conviviale, tous les présents sont invités au vin d'honneur qui clôt cette Assemblée Générale Extraordinaire.

La Secrétaire Adjointe  
Noëlle Boissonnet

Le Président  
Éric Baudet